

# L'épargne des publics vulnérables

## Importance et fonctions de l'épargne - Freins et motivations

**Barbara Grodent**  
**CPAS de Malmedy**

Les politiques actuelles encouragent l'épargne pour une population aisée ou moyenne (sans difficulté d'épargne), mais absolument pas pour les publics précarisés ou plus vulnérables. Rien n'est mis en place pour ces publics.

À la suite de l'intervention d'un représentant du groupement européen des caisses d'épargne, lors de la conférence consacrée à la micro-épargne du 10 septembre 2013, à Bruxelles, nous ne pouvons que déplorer le fait que l'inclusion sociale ne soit pas la priorité des banques classiques. Elles ne sont ni prêtes ni désireuses de développer des outils plus sociaux et accessibles. Ce constat se confirme également par le nombre de réponses qu'un CPAS, soucieux de l'accessibilité des services bancaires aux personnes plus vulnérables, a reçu après avoir écrit aux principales banques pour leur demander quels étaient leurs produits «sociaux». Seule Belfius banque a répondu et a décrit ses produits développés pour les CPAS (notamment le système de compte de gestion budgétaire).

Par contre, les incitants aux crédits à la consommation sont nombreux et s'adressent surtout à cette population précarisée. D'un côté, les produits de crédit soutiennent la croissance, maintiennent la consommation mais, d'un autre côté, ils contribuent à la paupérisation, à une plus grande vulnérabilité financière. Or la pauvreté, on le sait, a des répercussions sur d'autres plans, comme l'éducation, la santé physique

et psychique, l'accès à la culture, le réseau social... On sait également que la pauvreté contribue à l'augmentation des incivilités, voire à l'insécurité; elle contribue à une société malsaine qui fonctionne à deux vitesses.

Alors, faut-il choisir la croissance à tout prix ou la cohésion sociale?

Dans ce chapitre, nous abordons la micro-épargne (le terme *micro* a son importance) pour les publics vulnérables avec de faibles ressources et une faible capacité financière. C'est important de le préciser car la politique d'encouragement à l'épargne ne doit pas être la même pour cette frange de la population que pour d'autres publics.

## Freins à l'épargne

En tant que CPAS, nous avons participé au programme européen SIMS<sup>1</sup> en 2011. Dans ce cadre, nous avions constitué un groupe de huit personnes émargeant au CPAS. Celles-ci épargnaient mensuellement durant une année et se voyaient octroyer une bonification au terme de l'année d'épargne, moyennant une série de conditions au nombre desquelles la participation à des séances d'éducation financière.

Au cours de cette expérience, divers **freins** à l'épargne nous sont apparus. En voici l'essentiel.

Nous sommes souvent confrontés à des personnes peu sûres d'elles, avec une faible estime de soi, et ayant souvent **peur du groupe**. Nous avons cependant constaté qu'une fois cette peur dépassée, les gens étaient soulagés de constater qu'ils n'étaient pas les seuls en situation de difficultés financières et ils étaient contents de pouvoir en parler avec d'autres.

Certaines personnes ne rentreront sans doute jamais dans la démarche d'épargne, tant leurs **préoccupations** sont **autres** (problèmes d'assuétude, de surendettement, fins de mois difficiles...). Ces personnes sont malheureusement nombreuses. Il faut savoir qu'en Wallo-

<sup>1</sup> Le programme *Social innovation on Micro-savings* (SIMS) a été mis en place en Belgique par le Réseau Financité.

nie, 1 personne sur 2,5 ne sait pas faire face à ses factures. Les personnes en situation de pauvreté vivent au jour le jour et ne sont pas en mesure de se projeter. «*Si c'est aujourd'hui que j'ai besoin d'argent, pourquoi devrais-je me priver pour penser à demain?*» Certaines personnes ne voient, de fait, pas l'utilité d'épargner (de se priver) pour payer leurs factures. Si c'était au moins pour une raison plus motivante (un petit projet par exemple)... En revanche, il semblerait que ceux qui sont passés par une situation de crise, tel un règlement collectif de dettes, sont ensuite plus à même d'économiser afin de ne pas «retomber» dans la même situation.

Le rapport à l'argent peut varier considérablement d'une personne à l'autre, d'une famille à l'autre. Au-delà des capacités financières propres à chacun, c'est également ce rapport à l'argent qui détermine si un individu sera ou non en mesure d'épargner de sa propre initiative et sans encadrement. Lorsque l'argent «brûle les doigts» et qu'il est dépensé avant même d'être gagné, une aide extérieure s'impose sous la forme d'une gestion budgétaire (système de gestion des comptes personnels par un organisme sur la base d'une procuration) ou d'une administration de biens.

N'oublions pas non plus que la gestion de l'argent reste **un tabou** dans notre société, y compris parfois dans la cellule familiale. Parler de son budget, de ses ressources, de ses problèmes d'argent reste difficile; de ses dettes, encore plus. Ce manque de communication constitue un obstacle à l'éducation financière des futurs adultes. Plusieurs participants au groupe de micro-épargne ont déclaré: «*On ne m'a jamais appris à gérer un budget, j'ai dû me débrouiller.*» Il y a peut-être là un nouveau public à cibler: les jeunes qui prennent leur envol.

## Incitants à l'épargne

Le projet SIMS 2011 nous a également permis d'observer les effets d'une série d'**incitants** à la micro-épargne.

Tout d'abord, la notion de **groupe** peut être intéressante pour aborder l'épargne, à condition que les personnes visées soient aidées dans la démarche, initiale, de participation au groupe.

**L'incitant financier** (bonification ou autre formule d'incitation) semble également être un bon outil pour amener un public fragilisé à entamer cette démarche d'épargne. En effet, sans «carotte», il y a peu de chances de réussite, tant les contraintes sont pesantes pour parvenir à mettre de l'argent de côté. Dans un premier temps, l'épargne est vécue comme synonyme d'efforts, voire de privation. Soulignons que, lorsque l'épargne est possible, les publics précarisés épargnent proportionnellement plus que les publics aisés: ils doivent donc faire plus d'efforts. Du coup, l'incitation financière doit être palpable. Elle doit évidemment récompenser l'effort de façon directement perceptible – il ne doit pas s'agir d'intérêts mensuels, par exemple, ni de réduction d'impôts – et être octroyée au terme d'un laps de temps qui ne semblera pas excessivement long.

Un **accompagnement** social est également indispensable. Il pourrait être perçu a priori comme un frein par les usagers, cependant, il s'impose. Un **module d'éducation financière** permettrait de transmettre des connaissances sur les outils existants et de démythifier les notions de base: initiation à la gestion d'un budget, d'un compte, opérations de base («*Qu'est-ce qu'un virement?, un versement, un ordre permanent, une domiciliation...?*»), utilisation du self-banking, du homebanking, informations relatives aux services bancaires, aux dangers du crédit, etc. Le module d'éducation financière pourrait également participer à l'élaboration d'un objectif individuel, ou analyser les différents rapports possibles à l'argent. Il y a une réelle fracture sociale à ce niveau. Beaucoup trop de personnes ne savent pas faire un paiement par internet ou via la borne de *self-banking*, par exemple, et rien n'est mis en place pour les y aider. Dans certaines banques, les agents ont même l'interdiction d'accompagner les usagers dans leurs démarches à la borne. Il est regrettable que

les banques ne fassent pas leur travail jusqu'au bout et ne proposent pas des services accessibles aux plus vulnérables.

La **souplesse** de la formule d'épargne est également un facteur d'incitation important, mais doit être claire : les épargnants doivent avoir la possibilité d'épargner des sommes variables (en fonction de leur situation) et doivent également pouvoir «emprunter» les sommes épargnées en cas de difficultés, moyennant certaines conditions. L'exemple des CAF<sup>2</sup> répond bien à cette souplesse.

## Fonctions de la micro-épargne

Si un public vulnérable arrive à épargner, son épargne aura pour objectif principal d'atteindre un minimum de sécurité financière pour pouvoir payer les factures. L'épargne n'aura donc que rarement pour objet de concrétiser un projet, de se faire plaisir... Et elle n'aura jamais pour objectif de «faire du gain». C'est pourquoi l'on parle de *micro-épargne*, c'est-à-dire une démarche préventive visant à rendre une certaine autonomie financière à un public précarisé et visant à éviter la (re)chute dans l'endettement ou le surendettement.

## Conclusion

La démarche d'épargne fait partie d'un processus qui n'est malheureusement pas accessible à tous, ainsi qu'en attestent les divers freins à l'épargne assez facilement identifiables.

La micro-épargne contribue à l'inclusion sociale pour autant qu'elle soit accompagnée.

Essentiellement, elle réduit les difficultés de paiement des factures périodiques ; elle peut pallier l'imprévu, limiter l'endettement ; elle rend un tant soit peu d'autonomie aux usagers ; et tant mieux si elle peut, parfois, contribuer à l'élaboration d'un projet, voire à l'octroi d'un petit plaisir. Ce faisant, elle contribue à la construction d'une société plus saine.

2 Communautés autofinancées.

Bref, la micro-épargne est un bel outil d'inclusion sociale ou de cohésion sociale, dont la principale difficulté consiste à toucher effectivement le public précarisé, disposant de moins de ressources (psychologiques, financières, sociales...) mobilisatrices.

Puisque les outils n'existent pas, il faudrait contraindre les banques à développer des outils adaptés à une population fragilisée, ou trouver ces ressources ailleurs.

Il faut envisager la micro-épargne comme un préfinancement... de **facture**, c'est indispensable... de **l'imprévu**, ce n'est pas un luxe et... de **projet**, c'est encore mieux.

Enfin, il faut décourager le crédit à la consommation non encadré pour les publics précarisés.

Tout est une question de politique.